

Novembre 2022

Lutte contre la corruption dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest : comment l'Action Collective peut aider

Liza Young, Chargée de projet pour l'Action Collective, Basel Institute on Governance

Résumé

Chaque année, les flux financiers illicites, dont la corruption est une composante majeure, font perdre environ 88,6 milliards de dollars (3,7 % de son PIB)¹ à l'Afrique. La lutte contre ce fléau est un effort collectif et le secteur privé a un rôle majeur à jouer dans la promotion d'un environnement économique prospère et d'un développement durable du continent.

C'est pourquoi l'Action Collective² contre la corruption a tant à offrir à l'Afrique, et en particulier aux États côtiers d'Afrique de l'Ouest désireux de maximiser leur potentiel économique. Le spectre des initiatives d'Action Collective étant assez large, il permet des mesures innovantes où gouvernements, entreprises et organisations de la société civile (OSC) unissent leurs forces, malgré des intérêts parfois divergents. Cette approche collaborative constitue à la fois un terrain fertile pour un dialogue constructif, et une occasion de mieux comprendre les réalités du secteur privé.

Les OSC ont également un rôle important à jouer dans la promotion de l'Action Collective en Afrique de l'Ouest. Elles doivent continuer à initier, faciliter et s'engager

dans des initiatives d'Action Collective pour aider à sensibiliser et construire des ponts entre différentes parties prenantes. Leur présence apporte souvent transparence et crédibilité aux initiatives.

Les résultats présentés dans ce Policy Brief sont issus d'échanges avec des OSC basées au Bénin (Social Watch Bénin), au Ghana (Ghana Integrity Initiative), en Côte d'Ivoire (Le Réseau des jeunes leaders pour l'intégrité) et au Togo (L'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement). Il vise à relater les défis et les opportunités que représente l'Action Collective dans la région.

Malgré les différents contextes dans lesquels elles opèrent, ces organisations sont unies sur un point : lutter collectivement contre la corruption en faisant entendre la voix du secteur privé – élément crucial pour une croissance économique durable.

Décloisonner les approches et collaborer avec le secteur privé changera le récit au fil du temps

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique de l'Ouest a connu une croissance économique sans précédent et attire désormais de plus en plus d'entreprises internationales désireuses d'investir et de pénétrer de nouveaux marchés. Malgré la pandémie de COVID-19, la région a connu une augmentation fulgurante de 48% de ses investissements directs étrangers entre 2020 et

1 Africa could gain \$89 billion annually by curbing illicit financial flows, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, septembre 2020

2 Pour comprendre le concept d'Action Collective contre la corruption, explorez le Centre de ressources du B20 pour l'Action Collective : collective-action.com.

2022, atteignant un record absolu de 14 milliards USD.³ Avec des côtes riches en agro-industrie et d'importantes ressources pétrolières et gazières offshore, les États côtiers d'Afrique de l'Ouest,⁴ en particulier, sont devenus une importante zone d'opportunité économique pour les entreprises de la région. Ensemble, ces États représentent jusqu'à 56% du PIB de l'Afrique de l'Ouest et abritent un tiers de la population de la région.⁵

Malgré cette tendance économique encourageante, la région est encore loin d'avoir atteint son plein potentiel économique. Les OSC locales actives dans la région soulignent que les niveaux endémiques de corruption et les îlots d'instabilité sociale et politique sont les principaux obstacles à la croissance et au développement économiques.⁶

Au cours de l'été 2022, la société minière Glencore a de nouveau fait la une des journaux en plaidant coupable au Royaume-Uni pour sept chefs d'accusation de corruption au Cameroun, en Guinée équatoriale, en Côte d'Ivoire et au Nigeria.⁷ Cette condamnation s'ajoute aux poursuites engagées aux États-Unis pour les mêmes chefs d'accusation, qui ont déjà coûté à Glencore 1,1 milliard de dollars en amendes et confiscations. Et si le secteur des industries extractives n'est pas la seule industrie en proie à la grande corruption, celui-ci est particulièrement à risque étant donné la dépendance de la plupart des économies de la région à son égard, ainsi que l'immense potentiel de transformation qu'il possède.

Bien que la corruption reste un défi important, nous voyons également de nombreux exemples encourageants de mouvements citoyens et d'Actions Collectives qui émergent dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest.

Les OSC locales au Bénin⁸, en Côte d'Ivoire⁹, au Ghana¹⁰ et au Togo¹¹ jouent un rôle essentiel dans l'identification d'opportunités pour l'Action Collective dans la région. En effet, leur engagement à impliquer le secteur privé dans les discussions autour de la lutte anti-corruption est essentiel.

Nous espérons qu'en mettant en lumière ces initiatives au sein de ce document, ces dernières pourront servir de source d'inspiration aux organisations souhaitant s'impliquer dans la lutte collective contre la corruption dans la région.

Qu'est-ce que l'Action Collective anti-corruption ?

L'Action Collective désigne les initiatives rassemblant le secteur privé et d'autres parties prenantes, telles que le gouvernement et la société civile, pour s'attaquer à des problèmes de corruption. L'Action Collective permet généralement aux parties prenantes de s'engager de manière accrue et à plus long terme dans le développement d'outils de lutte contre les problèmes liés à la corruption aux niveaux sectoriel, national ou régional.

Bien qu'il n'existe pas de modèle unique d'Action Collective – car chaque initiative doit tenir compte du contexte économique, politique et social de son pays d'implantation – le partage d'expérience est un excellent moyen d'identifier les points d'entrée et de bénéficier des leçons apprises d'autres initiatives.

Comme l'affirme l'organisation Ghana Integrity Initiative (GII) :

« Même si nous ne parlons pas tous la même langue, les États d'Afrique de l'Ouest sont confrontés aux mêmes défis de mise en œuvre des protocoles et des normes nationales, régionales et internationales contre la corruption. »

3 [Investment flows to Africa reached a record \\$83 billion in 2021](#), Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2022

4 Parmi les États côtiers d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, la Mauritanie, le Nigeria, le Sénégal and Togo.

5 [West Africa's Coast : Losing Over \\$3.8 Billion a Year to Erosion, Flooding and Pollution](#), Banque mondiale, 14 mars 2019

6 [Towards enforcement of African Commitments against corruption](#), Transparency International, 2022

7 [Scandale de corruption au Cameroun : Glencore dit avoir versé de larges pots-de-vin](#), France 24, mai 2022

8 [Social Watch Benin](#)

9 [Le Réseau ivoirien des Jeunes leaders pour l'intégrité](#)

10 [Ghana Integrity Initiative](#)

11 [L'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement du Togo](#)

Instaurer la confiance

L'instauration de la confiance est l'un des plus grands défis communs auxquels les OSC sont confrontées lorsqu'elles s'engagent dans des initiatives multipartites. La confiance est le socle crucial sur lequel l'Action Collective doit s'appuyer pour pouvoir travailler à des objectifs communs avec toutes les parties concernées.

Parler la même langue

L'un des principaux obstacles rencontrés par les organisations interrogées est l'absence de compréhension et de langage communs concernant les risques que représente la corruption. Pour y remédier, les OSC doivent sortir de leur zone de confort pour comprendre les points-de-vue et les motivations pluriels des acteurs impliqués. En particulier, celles-ci doivent comprendre les réalités économiques et les rouages des secteurs industriels concernés par leur initiative.

Par exemple, dans certains contextes, plutôt que d'utiliser le terme « corruption », il pourrait être plus propice d'entamer la discussion en utilisant une terminologie aux connotations plus positives. C'est d'ailleurs l'approche choisie par le Réseau des jeunes leaders ivoiriens pour l'intégrité (RIJLI): afin de ne pas effrayer les partenaires potentiels, il est parfois préférable de parler de « promotion de l'intégrité » plutôt que de « lutte contre la corruption ».

Ainsi, pour lancer la discussion et rassembler les différentes parties prenantes autour d'une même table, il est essentiel de comprendre les différentes perspectives et de trouver un langage approprié à utiliser entre les acteurs. Cela vaut notamment pour les OSC, qui ont souvent du mal à se faire de leur « poste de surveillance » pour jouer davantage un rôle de facilitateur et de médiateur.

Renverser les croyances

Instaurer la confiance prend du temps, surtout lorsque les relations entre le secteur privé et le secteur public sont distantes depuis de nombreuses années. L'une des plus grandes réussites de l'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement (ANCE) du Togo a été de faire évoluer la perception de la corruption par les acteurs du secteur privé :

« Les entreprises avaient tendance à considérer les pots-de-vin comme une opportunité commerciale, plutôt que comme une menace pour le marché. Le plus grand défi a été de changer leur perception de la chose. »

Cette conviction que la corruption est une solution plutôt qu'un problème est un défi omniprésent selon les OSC. Convaincre les acteurs de dire non à des gains perçus à court terme en échange d'avantages à long terme peut en effet s'avérer ardu – en particulier pour les organisations plus vulnérables telles que les petites et moyennes entreprises (PME) qui ont le sentiment de ne pas être assez solides sur le marché pour renoncer aux pratiques de corruption.

Faciliter le dialogue

L'une des réussites les plus notables de la GII est d'avoir construit une plateforme de confiance et de transparence entre les acteurs du secteur privé et la société civile, où ces acteurs peuvent échanger librement sur les défis auxquels ils sont confrontés dans le monde des affaires.

L'un des principaux facteurs de réussite du Forum multipartite sur l'intégrité des entreprises (Multi-Stakeholder Business Integrity Forum)¹² de la GII a été de trouver un facilitateur reconnu pour son impartialité et son intégrité, mais aussi pour sa capacité à promouvoir un environnement positif et ouvert, ainsi qu'une culture de confiance. GII a également souligné que des efforts soutenus et des suivis réguliers sont essentiels pour maintenir une dynamique de groupe.

Sur cette base, Social Watch Bénin a déclaré que communiquer les résultats tangibles des initiatives est essentiel pour encourager le dialogue et amener plus d'acteurs autour de la table.

¹² [The Launch of Multi-Stakeholder Business Integrity Forum](#), Ghana Integrity Initiative, octobre 2018

Comment l'Action Collective peut combler les faiblesses des cadres juridiques?

Un autre défi soulevé par l'ensemble des OSC est la faiblesse des cadres juridiques, y compris le manque de protection des lanceurs d'alerte, ainsi que l'absence ou le manque d'efficacité de mécanismes de dénonciation. Certains pays de la région n'ont même pas d'institution nationale de lutte contre la corruption. Comme le souligne Social Watch Bénin :

« Nous avons besoin de structures indépendantes et impartiales établies par la loi et non par décret. Sinon, cela dissuade les témoins d'actes de corruption, y compris dans le secteur privé, de les dénoncer. »

Dans un monde idéal, les cadres juridiques seraient à la fois solides et bien appliqués par les gouvernements. Dans le monde réel, l'Action Collective peut compléter et combler les lacunes des lois et des pratiques locales de lutte contre la corruption.¹³

Montrer l'exemple

Malgré certains obstacles, l'on observe des développements encourageants dans la région en termes d'engagement des gouvernements avec la société civile et le secteur privé sur les questions de lutte contre la corruption.

A titre d'exemple, en 2021, la Côte d'Ivoire a adopté une loi portant création du Ministère de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de la lutte contre la corruption, qui a, depuis sa création, lancé un projet de loi sur la protection des lanceurs d'alerte et initié d'autres lois spécifiques à la lutte contre la corruption.¹⁴ Le Ministère a également lancé le Prix d'Excellence de la bonne gouvernance et celui de la lutte

contre la corruption,¹⁵ qui récompensent les personnes physiques ou morales qui se sont distinguées par leur intégrité au travers d'une action qui a contribué à la lutte contre la corruption. Selon le RIJLI, le gouvernement ivoirien démontre de manière positive sa volonté de parler ouvertement de ce sujet et de travailler avec la société civile et le secteur privé afin de prévenir plus efficacement la corruption.

Un autre exemple positif est celui de la Commission des droits de l'Homme et de la justice administrative du Ghana (CHRA), qui a mis en place un comité de suivi¹⁶ réunissant des représentants des secteurs public et privé, ainsi que des organisations de la société civile. Ce comité est chargé du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la corruption (NACAP).¹⁷

Montrer l'exemple n'est toutefois pas l'apanage des gouvernements. Il existe également des initiatives menées par les OSC pour aborder des problèmes de corruption de la région. Par exemple, GII au Ghana et l'ANCE au Togo ont tous deux mis en place un Centre de plaidoyer et de conseil juridique (Advocacy and Legal Advice Centre, ALAC)¹⁸, en lien avec Transparency International, qui permet aux témoins de signaler des cas de corruption de manière anonyme et de déposer plainte. GII explique :

« Nous encourageons les mécanismes de réclamation au sein du secteur privé, assurons le traitement des plaintes et fournissons des conseils juridiques. »

Inciter le secteur privé à agir contre la corruption

Afin d'inciter les acteurs du secteur privé à s'engager dans la lutte contre la corruption au-delà des exigences légales, il est essentiel d'identifier des jeux à somme positive et de comprendre ce qui motive les acteurs à s'engager. Ce n'est qu'après cela que

13 [Collective action and public-private partnerships against corruption](#), Office des Nations unies contre la drogue et le crime, 2022

14 [Bonne gouvernance : le gouvernement ivoirien engagé dans une lutte sans répit contre la corruption](#), Ministère de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de la lutte contre la corruption de Côte d'Ivoire, juillet 2022

15 [Deux nouveaux Prix nationaux d'Excellence décernés à l'édition 2022](#), Ministère de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de la lutte contre la corruption de Côte d'Ivoire, août 2022

16 [Making the NACAP Work](#), Ghana Anti-Corruption Coalition & OSIWA, July 2019

17 *Ibid.*

18 [ALAC](#), Ghana Integrity Initiative

les OSC pourront démontrer au secteur privé les bénéfices de l'Action Collective.

Par exemple:

- Les entreprises pourraient être incitées à s'engager dans une Action Collective si elles considèrent que cela les aidera à être plus compétitives et à concourir sur un pied d'égalité sur le marché. Un exemple pourrait être l'adoption de pactes d'intégrité pour créer des règles du jeu équitables dans le cadre de passations de marchés publics à forte valeur.¹⁹
- Les entreprises internationales désireuses d'entrer sur le marché mais dissuadées par le risque de corruption pourraient être incitées à former une alliance avec des entreprises locales responsables. De telles initiatives peuvent avoir un impact positif sur la manière dont les affaires sont menées au niveau d'un pays ou d'un secteur.
- La possibilité de créer des réseaux informels et de renforcer l'autorégulation est une autre motivation courante pour s'engager dans une Action Collective. L'élaboration de normes industrielles volontaires peut constituer un complément utile aux réglementations et aux contrôles formels, qui, dans les contextes à haut risque, peuvent même entraîner une augmentation de la corruption.²⁰

Renforcer les capacités et plaider pour le changement

Afin de pallier la faiblesse des cadres juridiques, les OSC peuvent jouer le rôle de sensibilisateurs au sein du secteur privé.

GII, par exemple, a organisé des ateliers trimestriels au niveau national pour améliorer le partage d'expérience et renforcer les capacités du secteur privé en matière de conformité et d'intégrité.

Les quatre organisations interrogées ont toutes insisté sur le caractère crucial de la promotion et de la sensibilisation du secteur privé à son rôle, dans la mise en œuvre des normes nationales, régionales et internationales en matière de lutte anti-corruption.

Comme l'a déclaré l'ANCE Togo :

« Nous devons travailler main dans la main avec le secteur privé et plaider pour plus d'initiatives d'Action Collective telles que les pactes d'intégrité et les codes de conduite. Le secteur privé a un rôle crucial à jouer. »

Recommandations pour les praticiens

- L'Action Collective contre la corruption peut grandement aider les États côtiers d'Afrique de l'Ouest à maximiser leur potentiel économique. Rassembler les secteurs public et privé et la société civile pour lutter ensemble anti-corruption favorisera in fine la prospérité économique et l'intégrité des entreprises.
- Les OSC peuvent contribuer à initier et à faciliter les initiatives d'Action Collective correspondant au contexte économique, politique et social d'un pays donné.
- Pour instaurer la confiance entre les diverses parties prenantes, les OSC doivent trouver un langage commun, comprendre et faire entendre les différents points-de-vue. La mise en place de plateformes de dialogue peut ainsi contribuer à instaurer cette confiance, mais elles ont besoin d'un facilitateur intègre et sensibilisé à cette problématique.

19 Pour plus d'information sur les Pactes d'intégrité et comment les mettre en œuvre : [Integrity Pacts: Supporting clean procurement](#), Basel Institute on Governance

20 [It takes a network to defeat a network : What Collective Action practitioners can learn from research into corrupt networks](#), Basel Institute on Governance, décembre 2021

Impliquez-vous et rencontrez des organisations partageant vos idées

Nous savons que travailler dans le domaine de la lutte anti-corruption peut parfois sembler esseulant et décourageant, surtout dans un contexte où la corruption est encore perçue comme un moyen de faire des affaires.

Il est donc important de rencontrer et d'échanger avec d'autres OSC pour apprendre de leurs expériences, afin de continuer à avancer. Cela peut aider à construire des réseaux et des initiatives plus solides et plus efficaces, notamment dans un contexte régional où les organisations peuvent être confrontées à des défis similaires.

Au niveau mondial, le Basel Institute on Governance travaille à la création d'une Communauté d'Action Collective par le biais d'un programme de mentorat unique en son genre. Grâce à ce programme, les organisations de la société civile ou à but non-lucratif ont la possibilité d'échanger et d'apprendre d'initiatives parties au programme, et au-delà.

Le programme est destiné aux organisations de la société civile travaillant avec le secteur privé et d'autres parties prenantes pour lutter contre la corruption. Ce programme offre gratuitement des conseils sur mesure, un soutien et une assistance technique de la part d'experts de premier plan en matière de conformité et d'Action Collective contre la corruption.

Vous pouvez en savoir plus en cliquant sur le lien suivant : collective-action.com/get-involved/mentoring-programme/.

Pour découvrir les initiatives d'Action Collective qui existent peut-être déjà dans votre pays ou votre région, consultez la base de données des initiatives du B20 Collective Action Hub : collective-action.com/explore/initiatives.

Un grand merci à toutes les organisations de la société civile qui ont accepté de partager leur expérience en matière de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité dans le monde des affaires :

- Mary Awelana Addah, Programme Manager, [Ghana Integrity Initiative \(GII\)](#)
- Fabrice A. Kodjo Ebeh, President of [Président de l'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement du Togo \(ANCE\)](#)
- Blanche Sonon, Présidente du Conseil d'administration de [Social Watch Bénin](#)
- Aman Baptiste Ado, Chargé de communication, [Réseau des jeunes leaders ivoiriens \(RIJLI\)](#)

Mots-clés

Afrique de l'Ouest

Anti-corruption

Intégrité des entreprises

Action Collective

Partenariats public-privé

A propos de ce Policy Brief

Cette publication fait partie de la série des Policy Briefs du Basel Institute on Governance, ISSN 2624-9669. Elle est publiée sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License ([CC BY-NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)).

Citation suggérée: Young, L. 2022. « Corruption dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest : comment l'Action Collective peut aider » Policy Brief 11, Basel Institute on Governance. Disponible sur : baselgovernance.org/pb11.

Le Policy Brief est publié par l'équipe Secteur privé du Basel Institute on Governance. Il s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'équipe pour développer et promouvoir l'Action Collective anti-corruption, avec le soutien de la Siemens Integrity Initiative.